



## Programme des Journées santé et sécurité au travail Mercredi 4 et jeudi 5 octobre 2006

### Conférences

Mercredi, 4 octobre		
Conférence pour les professeurs et les gestionnaires	<p><b>La loi C-21 et l'infraction de négligence criminelle des organisations et les amendements apportés au code criminel en matière de santé et de sécurité du travail</b></p> <p>La conférence, présentée par M. Alain Marcotte, avocat et membre CSST de la Direction régionale Montréal 1, porte sur la responsabilité des gestionnaires et professeurs en termes de santé et sécurité au travail au regard de la Loi C-21.</p>	Sur invitation
8 h à 9 h 30 - Galerie Rolland (déjeuner) et amphithéâtre C-631 (conférence)		

Jeudi, 5 octobre	
Pour tous	<p><b>La pensée sécuritaire</b></p> <p>Présentée par Mme Francine Therrien, M.Sc., consultante chez Optimum SST, cette conférence a pour objectif de montrer comment le développement d'une pensée sécuritaire contribue à améliorer l'état de santé des travailleurs et prévenir les maladies professionnelles et les accidents de travail, tout en optimisant le rendement des employés.</p>
11 h à 12 h 15, en reprise de 15 h 30 à 16 h 45 - amphithéâtre C-631	

### Stands d'information

Mercredi 4 et jeudi 5 octobre	
Pour tous	<p>Des conseillers jeunesse et des inspecteurs de la CSST intervenant au niveau des établissements d'enseignement répondront sur place à vos questions relatives à la santé et à la sécurité au travail et vous pourrez vous procurer des dépliants sur les différents risques.</p> <p>Vous pourrez également tester vos connaissances en santé et sécurité en participant à un quiz.</p>
11 h à 14 h - foyer du 2 <sup>e</sup> étage	